

*Les Cahiers  
des Poudriers*  
Référence HM-3



## HISTOIRE ET PATRIMOINE DU CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET

COMMISSION  
"HISTOIRE"



Claude Napoly

### Extraits des mémoires de Claude Napoly

Après des études à polytechnique (promotion 1948), Claude Napoly fait un stage à la poudrerie du Ripault, puis est affecté au Laboratoire de Balistique de Sevran à partir du 1er octobre 1953. En 1965 il est nommé Directeur de la Poudrerie de Pont-de-buis. En 1968, il est nommé Directeur du Centre d'Etudes du Bouchet, et le restera jusqu'en 1971, date de la transformation du Service des Poudres en Société Nationale. Il est alors nommé Directeur du « Département Poudres et Explosifs », et en 1979, il intègre le Directoire de la SNPE.

*Rechercher, analyser et faire connaître les éléments du patrimoine du Centre de Recherches du Bouchet.*

[www.poudriers-escampette.fr](http://www.poudriers-escampette.fr)

Après mes années d'études (octobre 1948 à Juillet 1951) à l'Ecole Polytechnique (promotion 1948) puis à l'Ecole des Poudres (octobre 1951 à Juillet 1953) dont un stage au Laboratoire de la Commission des substances explosives de Sevran (1952), et un stage à la Poudrerie du RIPAULT (1953) j'ai été affecté le 1er octobre 1953 au Laboratoire de Balistique de Sevran créé et dirigé par Paul TAVERNIER. En 1958 ce dernier a été nommé Directeur du Service des Poudres et sans qu'il y ait eu de décision formelle je l'ai remplacé comme Directeur du Laboratoire de Balistique de plein droit. Puis le 15 octobre 1965, j'ai été nommé Directeur de la Poudrerie de Pont de Buis dans le Finistère. Et c'est le 1er Juillet 1968 que j'ai été nommé Directeur du Centre d'Etudes du Bouchet CEB.

## **MES MÉMOIRES, EN TANT QUE DIRECTEUR DU CENTRE D'ETUDES DU BOUCHET**

C'est en revenant tard de Paris en avion en juin 1968 que j'ai annoncé à mon épouse Françoise la nouvelle de ma nomination comme Directeur du Centre d'Etudes du Bouchet, ce qui était pour moi une forte promotion. J'avais pourtant été nommé à Pont de Buis « pour 10 ans », mais le Directeur des Poudres, qui m'avait fait venir dans son bureau, m'avait demandé si j'accepterais de prendre la Direction du Bouchet (ce qui était implicitement une reconnaissance de la qualité de ma fonction de direction à Pont de Buis), et j'ai accepté. Il faut dire que, quelque temps avant, il était venu inspecter la Poudrerie de Pont de Buis et que cette visite je l'avais préparée soigneusement. Je savais qu'il allait commencer par les ateliers généraux et qu'il allait dire « c'est par la qualité des ateliers qu'on se rend compte de la qualité d'une usine ». On avait donc pris bonne note et agi en conséquence ... et il a fait la déclaration que nous attendions.

Après on l'a fait passer le long de la rivière La Douphine car c'était un pêcheur fanatique. Il devait dire : « sous ce rocher il y a une truite » et il l'a dit. Le repas avait été organisé à la cantine de la poudrerie, mais c'étaient nos épouses (les femmes des ingénieurs militaires) qui avaient fait toute la cuisine, et alors que nous mangions tranquillement, on pouvait voir nos épouses transporter les plats au travers de la rue du village, de la maison de Claude ROGE à la cantine (un baraquement situé presque en face). On avait prévu de lui faire manger des bécasses, mais un week-end précédent, on n'en avait pas vu une; heureusement Claude ROGE en avait tué deux le samedi juste avant et avait pu compléter avec un achat extérieur. L'honneur était sauf !

Mon épouse Françoise était couchée quand je suis rentré de Paris et la nouvelle la rendue triste. Aussi nous avons décidé de passer nos vacances 1968 à Pont de Buis. En juin 1968 a eu lieu la garden-party de la Société Amicale des Ingénieurs des Poudres. Elle était organisée dans le parc du Château du Directeur du Bouchet Louis TERNIER (X 30 Poudres) que je devais donc remplacer à partir du 1er juillet 1968. Nous sommes allés, mon épouse et moi, à Paris par le train, mais à partir de Chartres « il était en grève » et nous avons fini le trajet à petite vitesse. Pour revenir après à Pont de Buis, je me suis fait prêter une 204 par le Centre, avec deux bidons d'essence à titre de précaution. Cette garden-party m'a donné la chance d'avoir une première vue sur le Centre d'Etudes du Bouchet et le logement de son Directeur.

Dans le parc du château, où logeait le Directeur du Centre d'Etudes du Bouchet, il y avait des tas d'arbres magnifiques et en particulier deux sequoias sempervirents et un sequoia gigantesque (d'environ 50 mètres de hauteur), variétés d'arbre que j'avais eu l'occasion de voir près de San Francisco (USA) au Parc des sequoias. Ils avaient été plantés par le Marquis de DUQUESNE vers 1680 dans le parc de son Château.

En effet créée au début du XVII<sup>ème</sup> siècle, la poudrerie initiale « poudrerie de l'Essonne » était implantée entre les villages de Corbeil (il y reste quelques vestiges de cette activité comme « la rue du champ de tir ») et d'Essonne. C'était une poudrerie expérimentale car proche de Paris et chère à LAVOISIER qui faillit y perdre la vie.

Comme à l'époque la poudre propulsive et l'explosif étaient la poudre noire, les explosions inopinées étaient fréquentes ; aussi les habitants de ces communes ont fait pression sur le gouvernement de Louis XVIII pour que la poudrerie soit déménagée. En 1821 une nouvelle poudrerie a été implantée à une douzaine de kilomètres de là sur les terres et les restes du Château du Marquis de DUQUESNE lieutenant des Armées de mer de Louis XIV, anobli et doté par lui du Château du Bouchet. Comme il était un calviniste convaincu, il avait été exempté des obligations imposées par la révocation de l'Edit de Nantes, mais ses enfants avaient dû s'expatrier. La rumeur dit qu'il a été enterré dans le parc de son Château « dans un cercueil d'or » qui n'a jamais été retrouvé à ma connaissance malgré les nombreux travaux qui ont été effectués sur ce site.

Napoléon III avait rattaché au Ministère de la Guerre uniquement les établissements fabricant des poudres noires pour des usages militaires (dont la poudrerie du Bouchet). Mais en 1873, le Gouvernement de la Troisième République a réuni le Service des Poudres en en confiant la tutelle au ministère de la Guerre. C'est alors que les nouvelles poudres B (inventée par Paul VIEILLE en 1884) et SD (inventée par Alfred NOBEL en 1887) et de nouveaux explosifs (mélinite, tolite, ...) ont remplacé la poudre noire. On rappellera à ce sujet les travaux effectués à partir de 1891 par le Capitaine LEPIDI à la Poudrerie Militaire du BOUCHET (relevant à cette époque de la Direction de l'Artillerie), travaux préfigurant ceux qui amèneront à la mise au point et à l'emploi de projectiles à charge creuse.

Dans ce contexte, la Poudrerie du Bouchet était devenue une poudrerie de fabrication de poudre B (en 1968 il subsistait dans sa partie ouest de nombreux bâtiments spécifiques de cette fabrication) et une poudrerie de fabrication de mélinite (les appareillages ont été démolis en 1937).

C'est alors qu'est intervenue la nécessité d'une réforme du Régime des Poudres et Substances Explosives, en particulier à cause de l'article 37 du traité de Rome. Le 31 janvier 1968 le Premier Ministre a décidé la constitution d'un groupe de travail interministériel en vue d'étudier, en liaison avec les administrations intéressées, les réformes qui permettraient d'adapter le Service des Poudres aux nécessités nouvelles et a placé ce groupe de travail sous la présidence de Monsieur LASRY. Les conclusions du rapport de ce groupe de travail ont conduit à la loi du 3 juillet 1970. Parmi les Etablissements dans lesquels devaient être concentrées les activités apportées à la SNPE le 1er octobre 1971, figurait le Centre d'Etudes du Bouchet où seraient concentrées toutes les recherches.

Ma nomination comme Directeur du Centre d'Etudes du Bouchet, est donc intervenue comme un passage de l'ancien monde à un monde nouveau. Si j'ai fait partie de ce monde nouveau le 1er octobre 1971 comme Directeur du Département « Poudres et Explosifs » de la nouvelle Société Nationale des Poudres et Explosifs (SNPE), j'espère avoir bien transformé l'essentiel du Centre d'Etudes du Bouchet (CEB) en ce qui allait être le nouveau Centre de Recherches du Bouchet (CRB).

Au Bouchet il devait donc y avoir de nouvelles activités et par contre des activités anciennes devaient y être retranchées.

Ainsi l'IRCHA occupait depuis la fin de la guerre 39-45 des terrains situés au nord-ouest de l'antique poudrerie, au nord de la route menant de Ballancourt à Saint-Vrain. Cette structure avait été détachée du Service des Poudres bien que son Directeur Jean BOLLE (X 33 Poudres) soit resté un certain temps logé dans la petite moitié-est du Château du Bouchet au CEB.

Ainsi, dès 1946, des installations du CEB furent mises à la disposition du CEA pour le traitement des composés d'uranium et la production d'uranium métal. Le CEA constitua au Bouchet un établissement indépendant qui était de plus jusqu'à la fin des années 70 séparé par une clôture du CEB, clôture qui disparaîtra lorsque le CEA/DAM abandonna cette filière. Cette zone dut être décontaminée ensuite longuement et je n'y suis entré que lorsque j'étais membre du Directoire de la SNPE.

Enfin, il y avait les laboratoires travaillant pour la guerre chimique. Cette activité était une des activités importantes du Bouchet puisque en 1968 quand je suis arrivé au Bouchet, la totalité des armoires vitrées dans le large bureau de la secrétaire de Louis TERNIER étaient remplis de dossiers marqués du tampon « Secret ». Après en avoir vaguement exploré le contenu, je les ai tous détruits d'une part parce que la mention de la nature du Secret ne correspondait plus à la norme en vigueur, et que d'autre part leur protection contre le vol n'était pas assurée. Je n'ai eu aucune plainte, ni réclamation de la part de Pierre RICAUD (X 44 Poudres) qui avait la direction de cette activité.

La guerre chimique allait être rattachée à la Direction Technique de l'Armement Terrestre (DTAT). Ma position et sa position étaient inconfortables parce que d'une part je n'avais rien à voir dans son activité mais parce que d'autre part je dirigeais l'ensemble du territoire du Bouchet. Car c'est le Directeur de l'ensemble qui est tenu par la Justice responsable d'un accident survenu sur le site.

La situation a été un peu meilleure quand ces laboratoires ont été entourés d'un grillage avec une entrée directe particulière. Mais il n'en restait pas moins que je le logeais lui et ses ingénieurs dans des villas appartenant au CEB. Pierre RICAUD n'avait pas un caractère facile, mais il faut comprendre que j'étais plus jeune que lui de 4 ans et je constituais un affront permanent à sa situation. C'est pourquoi quand après notre installation au Bouchet, mon épouse est allée faire une visite de courtoisie à Madame RICAUD dans la maison de celle-ci, qui la reçut et l'a fait asseoir sur un tabouret en contrebas de son fauteuil.... pour marquer la différence.

Je dois signaler un fait particulier un peu inattendu. Pour les services travaillant dans le domaine de la « guerre chimique » il est indispensable de disposer sur place de services médicaux en cas d'incidents ou accidents éventuels. Mon beau-frère Jean NEGRO, le mari de ma sœur Geneviève, qui était médecin militaire de la Place de Briançon, avait été affecté au CEB vers 1959 pour prendre en charge les services médicaux de « la guerre chimique ». Il restera à ce poste environ 8 ans et sera muté à Toulon (pour devenir l'adjoint du Directeur des Services médicaux de la Sécurité Sociale Militaire) un an avant que j'arrive au CEB. En 1959, en effet, j'étais encore Directeur du Laboratoire de Balistique à Sevran à 70 km du Bouchet ; et c'est lui qui de Briançon m'a appris sa mutation en me demandant si je connaissais un pays appelé « Le Bouchet ». Je venais donc voir sa famille de temps en temps. Ils étaient logés dans une des villas du Bouchet, située presque en face de la « villa PARISELLE » où j'habiterai pendant deux ans après avoir été promu Directeur du Département Poudres et Explosifs au siège de la SNPE à Paris. Tout ça pour dire que je connaissais bien le village du Bouchet avant d'en connaître l'établissement industriel.

Directeur du CEB, je ne pilotais pas, bien sûr, toutes les études dans tous les domaines. J'avais comme adjoint principal Jean-Paul KONRAT (X 54 Poudres) qui coiffait toute la partie autopropulsion avec plusieurs ingénieurs militaires comme adjoints : Yves GUERIN (X 57 Poudres), Jean-Noël LHUILLIER (X 58 Poudres), Alain DAVENAS (X 59 Poudres). Il faut rappeler à ce sujet que le CEB disposait à l'extérieur (au sud de l'établissement, le long de la rivière, la Juine) d'un champ de tir pour autopropulsion, et que c'est au Bouchet qu'ont été conçus et mis au point les propulseurs de l'engin SS 10, de l'ENTAC et de l'engin SS 11, et qu'ensuite le CEB avait participé activement à la préparation de la fusée DIAMANT. Je possède, d'ailleurs, toujours chez moi, à titre décoratif, un propulseur (bien sûr inerte) du troisième étage de cette fusée DIAMANT.

Plus récemment, c'est au CEB qu'ont été fabriqués en 1962 les premiers blocs (sous forme de blocs libres) de butargol au polybutadiène carboxy-téléchélique puis en 1971 au polybutadiène hydroxy-téléchélique.

Quand j'ai été promu Directeur du Département Poudres et Explosifs au Siège de SNPE fin 1971, on m'a demandé qui je recommandais pour prendre ma succession à la Direction du CRB ; je n'avais pas

de raison de ne pas recommander Jean-Paul KONRAT, le plus âgé de mes adjoints, avec qui j'avais travaillé pendant 3 ans.

Comme autre adjoint dans l'autre partie des recherches j'avais Jacky HEUDE (X 61 Poudres) qui coiffait toute la partie « produits Chimiques ». Et j'avais également comme adjoint principal Hervé BISEAU (X 56 Poudres) qui dirigeait le « Service Travaux », ce service dont le Directeur des Poudres de l'époque m'avait dit à Pont de Buis « c'est par la qualité des ateliers qu'on se rend compte de la qualité d'une usine... ». J'ai été effectivement amené à travailler avec lui plus qu'avec les autres. J'en parlerai plus loin.

### **Et moi qu'est-ce que je faisais de mon temps :**

Tout d'abord, bien que la géographie des bureaux anciens ne fût pas optimale, je contrôlais « le Service du personnel » qui me servait de secrétariat occasionnellement puisque je n'avais pas de Secrétaire particulière dans le bureau derrière le mien, le « Service de la Comptabilité Finances » et le « Service de la Comptabilité Matières ». Je contrôlais bien sûr en plus le Service de gardiennage et je faisais chaque Samedi accompagné de mon chien, un braque allemand pas très futé, une tournée d'inspection de l'ensemble du territoire de l'établissement, y compris la zone « Guerre chimique » de RICAUD pendant les deux années où elle n'était pas encore clôturée. J'en profitais pour voir l'avancement des travaux y compris ceux du bétonnage de nouvelles pistes desservant des ateliers isolés. Ainsi dans cet établissement, comme beaucoup des autres, le nombre des ouvriers était fixe quel que soit le plan de charge instantané, en général insuffisant. J'avais vu ça en Yougoslavie du temps de TITO où en plus on ne rapprochait pas le prix de revient (inconnu) du prix de vente.

Comme le nombre d'ouvriers n'était pas ajustable j'ai donc au Bouchet comme je l'avais fait avant au Pont de Buis, ajusté la charge de travail au nombre d'ouvriers. On a donc bétonné des pistes nouvelles. On a entrepris la création d'un grand jardin potager dans la partie sud-est de l'établissement dont les produits étaient distribués aux seuls habitants du Village du Bouchet travaillant pour le Service des Poudres. Bien sûr en compensation j'avais supprimé le droit pour chaque habitant du village du Bouchet (qu'il soit un employé ou non du Service des Poudres) d'avoir un jardinier ou une partie de jardinier pour entretenir le jardin autour de sa maison et y faire pousser des légumes.

Il faut tenir compte qu'en 1968 au CEB, rien n'était fonctionnel ni dans l'infrastructure ni dans l'organisation. Ainsi également, il y avait « la cantine du personnel », installée dans des baraquements et gérée par un entrepreneur de Ballancourt. J'ai utilisé ses prestations au moins pendant le mois de juillet 1968 car ma famille était restée « en vacances » au Pont de Buis, et les mois de juillet 1970 et 1971 car ma famille prenait le début des vacances scolaires sans moi ; je les rejoignais pour mes vacances militaires (j'étais en effet ingénieur militaire en chef) qui étaient de 45 jours dimanches compris. Je devais donc alors utiliser les moyens du bord. Heureusement à la fin de mon séjour au Bouchet, une nouvelle cantine avait été construite et gérée par SODEXO. C'était le « grand luxe » par rapport aux préfabriqués de 1968.

### **Et puis il y avait mes rapports avec les Syndicats.**

Quand je suis arrivé au Bouchet, les syndicats du Bouchet avaient retenu que j'avais licencié le chef du syndicat CGT de Pont de Buis et ils me vouaient une haine tenace. En effet 3 jours après mon arrivée à Pont de Buis, ce chef du syndicat CGT avait été contrôlé, à la sortie de la Poudrerie en train d'emporter un pantalon neuf d'un bleu de travail. Dans le dossier, il y avait le témoignage écrit d'un de ses adjoints. Qu'est-ce que je devais faire ? Avait-il monté cette affaire pour me provoquer et voir comment je réagissais ?... et puis, le vol d'un pantalon de bleu, ce n'était pas un vol d'une chose coûteuse.... A Pont de Buis, il était un « Directeur shadow » si je classais l'affaire sans suite, voulait-il avoir barre sur moi ?... J'ai ainsi réfléchi pendant trois jours et finalement j'ai écrit au Directeur des Poudres à Paris qui a transmis le dossier (pour suite à donner) au Ministre de la Défense. La décision

du Ministre a été de licencier ce chef de syndicat. Après un même va-et-vient, on lui a conservé ses droits à la retraite. Ces décisions n'ont pas fait de vagues à Pont de Buis et même dans nos discours à la fin des réunions de retraités de la Poudrerie lui et moi nous nous disions des choses gentilles.

Mais au Bouchet l'affaire avait été reçue de façon différente. D'abord il y eu des coups de téléphone « injurieux et déplacés » passés à mon épouse dans notre logement. En effet toutes les conversations téléphoniques passaient par le standard de l'établissement. Le téléphone portable n'ayant pas encore été inventé, le personnel utilisait largement le téléphone de l'établissement pour ses besoins personnels : le tiers des communications était en effet des conversations privées !!

Ensuite après la mise en route du jardin collectif il y a eu une plainte « pour financement illégal d'activité ». J'ai donc subi pendant 15 jours une enquête d'un Contrôleur général de l'Etat du Ministère de la Défense qui a épluché les comptes du CEB. Cela a été pour moi une épreuve très dure ; j'avais l'estomac noué. Je dormais à peine. Au bout de 15 jours d'enquête ce contrôleur a trouvé que j'avais construit une villa sur instruction du Directeur des Poudres (qui n'avait pas demandé l'autorisation du Ministre) et le contrôleur est reparti sans avoir trouvé rien d'autre, sans rien contre moi.

D'un autre côté, m'étant levé de bon matin un jour, et passant en inspection les ateliers d'entretien, j'ai trouvé un membre influent d'un syndicat en train de lire son journal devant son tour, tout en dégustant un énorme sandwich. Cette découverte m'a beaucoup aidé dans mes discussions suivantes avec les syndicats car elle remettait beaucoup de choses à leur juste valeur. Car il faut dire que mes relations avec les syndicats n'étaient pas si mauvaises que ça, car en 1998 (j'étais à la retraite depuis 10 ans) j'ai rencontré le secrétaire du syndical CGT de l'époque 1970, Robert LABARRE, à l'hôpital de Champcueil où étaient soignées sa mère et la mère de mon épouse.... et nous avons discuté aimablement et sans amertume « du bon vieux temps ».

D'ailleurs j'organisais chaque trimestre, comme à Pont de Buis, une grande réunion d'information sur l'activité à venir du CEB, sur les projets d'études, de travaux. La discussion était ouverte sur tous les sujets. Y assistaient les ingénieurs militaires, les officiers d'administration, les ingénieurs des travaux, des représentants des sous-officiers, et des représentants des syndicats. En fait c'était avant la lettre une réunion du Comité d'Entreprise au niveau de l'usine. J'avais ressenti la nécessité de cette information. Là encore dans nos Ecoles, nous n'avions pas reçu de formation sur la manière de diriger une usine ...et il fallait tout inventer... tout inventer selon son tempérament. Quand je pense au peu de travail que fournissait le directeur de la Poudrerie du Bouchet quand celle-ci dépendait de l'Artillerie : toute la matinée il faisait du cheval et il venait signer le courrier vers 11heures ! L'après-midi devait être de même....

Si à Pont de Buis, les relations avec des « clients » étaient rares et je pouvais inviter ces rares visiteurs chez moi en payant de ma poche, au Bouchet il n'en était plus de même: le Bouchet étant un Centre d'Etudes les réunions étaient très fréquentes, et je ne pouvais pas dire à tous ces gens qui venaient au CEB à plus d'une heure de Paris, pour des réunions qui se prolongeaient l'après-midi : « à tout à l'heure quand vous aurez mangé (là où vous pourrez) ». C'était le problème des Sociétés d'Etat qui voulaient fonctionner comme des sociétés privées. C'est peut-être ce qui a poussé, entre autres choses, le Service des Poudres à devenir la Société Nationale des Poudres et Explosifs, ce qui a trouvé son aboutissement le 1er octobre 1971. Mais en attendant j'ai dû vivre d'expédients.

Dans le cadre de cette transformation, la nouvelle société nationale (la SNPE) allait hériter d'une partie des poudreries du Service des Poudres et concentrer au CEB toutes les activités Recherches du Laboratoire Central des Poudres de Paris, du Laboratoire de Balistique de Sevran et de la Commission des Substances Explosives également de Sevran. Le CEB, lui, allait devoir se moderniser pour faire face à ses nouvelles missions. C'est pourquoi un projet très important de travaux a été lancé au CEB en 1970 par Lucien TOCHE (X 44 Poudres), Sous-Directeur des Etablissements de la Direction des Poudres,

qui avait confié la réalisation de ce projet à un X de sa promotion 44 : Henri VIDAL. Celui-ci avait fait à la sortie de l'X des études d'architecture, et avait réussi dans sa carrière en inventant « la terre armée » (la terre, mélangée à des aiguilles, a une pente d'écoulement qui devient raide) procédé qui est utilisé dans presque la totalité des soubassements de ponts routiers. Il faut ajouter qu'il avait épousé ensuite la fille d'un très riche possesseur de mines au Mexique, qui avait donné à son épouse comme « cadeau de noces » l'île de Porquerolles.

Bien sûr ce n'était pas une assurance de qualité de travail, mais Hervé BISEAU et moi qui avons longuement travaillé avec son équipe d'ingénieurs sur place au Bouchet ou dans son atelier près de Nice et qui avons vu ses réalisations au préalable, nous fûmes contents de ce que à quoi nous sommes arrivés au terme du projet au Bouchet.... Les réalisations de ce projet, à ce qu'on m'a dit, étaient encore opérationnelles plusieurs dizaines d'années après. Elles ont été inaugurées en grandes pompes par Jean-Paul KONRAT, qui m'avait succédé sur ma proposition, mais qui a oublié de m'inviter à cette inauguration... et pourtant...

Mon travail principal avait été d'abord la définition des grands principes de réalisation : flux des personnels, conception des bâtiments et des groupes de bâtiments pour abriter les principaux services, méthodes de fonctionnement des services, création d'une salle multifonctions à gradins pour les exposés et les réunions avec de nombreux participants, réaffectation des bâtiments à conserver (dont le château du Bouchet, où j'habitais) et leur réaménagement...

Le travail d'Hervé BISEAU a été d'aller plus dans les détails et d'aboutir à la réalisation finale de ce projet en coopération avec l'équipe d'Henri VIDAL.

J'ai eu bien d'autres problèmes à régler mais bien moins importants que celui-ci, mais qui étaient tout d'abord liés à la sécurité dans l'établissement. Il n'y avait pas eu encore la catastrophe de Pont de Buis (7 août 1975), dossier qui a occupé beaucoup de mon temps jusqu'au procès qui a eu lieu en 1979 et où j'ai été « le témoin vedette ». A ce procès qui s'est plaidé pendant seulement un après-midi, j'ai déposé pendant une heure et demie. C'est le Directeur de l'usine, qui n'était pourtant en poste que depuis deux mois, qui a été condamné à 5 000 francs d'amende (équivalent à 2.400 € en 2017). Il y avait eu trois morts et cent maisons du village détruites.

Au Bouchet, je me suis penché sur le stockage des matières-premières dangereuses à proximité des laboratoires. Avec Jean ROURE (X 42 Poudres) de l'inspection Générale des Poudres, nous avons étudié la solution des dépôts dits « dépôts de cour de caserne ». Quand j'ai quitté le Bouchet, la solution définitive n'avait pas encore été trouvée.

Il est à remarquer que les problèmes de sécurité n'étaient pas encore à l'époque devenus aussi cruciaux que par la suite, et que leur solution était négligée. J'en veux pour preuve le fait que juste après 1980, je n'ai toutefois pas donné l'autorisation de démarrer l'installation de séchage de paillettes de collodion dans une usine d'une Société (dont j'étais Président) filiale de la SNPE, en raison du risque de brûlures graves des deux opérateurs.

Egalement à l'époque, la protection de l'environnement ne se posait pas, même si en 1820 les habitants de Corbeil et d'Essonne avaient obtenu le transfert de la Poudrerie initiale.

Il a fallu la catastrophe de Toulouse pour que cet aspect de la question devienne primordial.

Et pourtant à Pont de Buis en 1975 il y avait eu 100 maisons du village détruites. Sur ce plan là, bien sûr, le Bouchet n'était pas en avance car étant devenu depuis la dernière guerre un « établissement d'études », et devenant un « établissement de recherches » ensuite, le risque était minimisé. La preuve : le logement du Directeur était dans l'établissement.

J'ai donc vu le CEB commencer à se transformer en CRB... et les installations du Laboratoire de Balistique s'installer ensuite au BOUCHET, mais qu'est devenu son Centre de calcul équipé d'un ordinateur BULL Gamma 30 que j'avais inauguré le 18 décembre 1964. Je ne l'ai jamais su.... je n'en ai jamais rien su jusqu'à aujourd'hui, en 2018, où Hervé BISEAU m'a appris que ce Centre de Calculs avait

été transféré au siège de la SNPE, quai Henri IV, au rez-de-chaussée. Ce Centre de Calculs était devenu nécessaire au Laboratoire de Balistique en 1964 pour le dessin des gros blocs de propulsion des engins intercontinentaux de la force de frappe. Si au départ, au Laboratoire de Balistique, nous ne disposions que de Calculateurs Rheinmetall, pas plus gros qu'une machine à taper les lettres, nous étions devenus, par nécessité, des utilisateurs du Calculateur BULL Gamma 60 du CEA de Vaujours (commune voisine de Sevrans) les nuits où ce calculateur était inoccupé. C'est pourquoi j'avais obtenu du Directeur des Poudres d'acheter un calculateur BULL Gamma 30 de moyennes performances et de l'installer dans une salle climatisée de 10x5 mètres à Sevrans. Son inauguration avait été faite en présence du Directeur des Poudres Paul TAVERNIER (X 34 Poudres) et de ses principaux adjoints, cela pour fêter le vingtième anniversaire de la création du Laboratoire de Balistique que lui, Paul TAVERNIER, avait créé. Je pense que, lorsqu'il a été transféré à Paris, ce calculateur avait déjà rempli son rôle scientifique et était dépassé par les progrès rapides du numérique : il était commandé par des cartes perforées ! C'est à mes successeurs de donner, dans vos autres « Cahiers des Poudriers », des informations sur l'évolution des « méthodes de Calculs » au Centre de Recherches du Bouchet.

Mais pour moi, si mon rôle et mon activité de Directeur du Bouchet ont atteint leur terme fin 1971, en particulier parce que je n'avais pas accepté la proposition qui m'était faite de devenir Directeur du « Département Recherches » (d'une part parce que je n'étais pas un scientifique de haut-niveau, et d'autre part, parce que l'importance de ce Département était moindre que d'autres), j'ai continué à rester un « citoyen du village du Bouchet » pendant deux ans. Bien sûr, j'avais quitté le « Château », que j'avais d'ailleurs transformé en « maison d'hôtes » dans le cadre du grand projet de travaux du CEB, et j'habitais dans ce village, dans la maison construite pour Pierre PARISELLE (X 41 Poudres). J'ai eu au cours de ces deux années pour voisins (outre le court couvert de tennis) Alain DAVENAS, puis Alain BROCARD (X 59 Poudres). Mes enfants pouvaient enfin respirer, et nous aussi, car nous n'étions plus enfermés dans l'enceinte de l'Etablissement. Au bout de ces deux ans, « l'Appartement CHOSSON » au siège de la SNPE est devenu disponible, et j'ai pu déménager à Paris.

Suite à la transformation du Service des Poudres en Société Nationale le 1<sup>er</sup> octobre 1971, j'ai été recruté comme beaucoup (mais pas tous) par la Société Nationale des Poudres et Explosifs. Après avoir refusé la Direction du « Département Recherches », j'ai accepté d'être nommé Directeur du Département « Poudres et Explosifs », l'un des quatre départements de gestion de produits.

J'y suis resté jusqu'en mars 1979 date à laquelle, le Directoire devant être renouvelé, j'ai été nommé au Directoire de la SNPE en remplacement de Jean-François DARTEYRE qui avait été précédemment Directeur-Général de Nord-Aviation puis de l'Aérospatiale. En mars 1983, l'organisation de la Direction de la SNPE ayant été modifiée pour devenir « Président et Directeur Général » et étant moi-même Président de la Société NOBEL-PRB Explosifs et membre de la FEEM (Fédération Européenne des Fabricants d'Explosifs), je suis devenu Directeur du Département « Explosifs industriels » de la SNPE jusqu'à mon départ (en retraite) de la SNPE le 1<sup>er</sup> Avril 1988.

## **Bibliographie**

Extraits du livre « Une histoire des Poudres 1945-1975 » rédigé par l'Ingénieur Général de l'Armement Lucien TOCHE en collaboration pour la partie « Propergols solides » avec Guy PONVIANNE (X 53 Poudre)

**Rédacteur** : NAPOLY Claude

**Comité de lecture** : la Commission "Histoire" des Poudriers d'Escampette